

Séance du 19 décembre 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération n°22/093 examinée le 19/12/2022 – Finances - Exercice budgétaire 2022 – Diverses récupérations de frais engagés par ou pour le compte du budget principal, du budget annexe du Cinéma Le Flandria et d'autres établissements (Centre Communal d'Action Sociale de Bailleul, Centre Social Espace Part'âge Joséphine Baker, Service de Soins Infirmiers à Domicile, Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile et Résidence autonomie Pharaon de Winter)

Cette délibération vise à permettre le remboursement des dépenses engagées par les différentes entités municipales (mairie, cinéma, CCAS, FPA, centre social, SAAD et SSIAD) pour le compte des autres dans le cadre de la politique d'achats groupés mise en œuvre par la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/094 examinée le 19/12/2022 – Finances – Ville de Bailleul – Budget principal – Ouverture par anticipation de dépenses d'investissement sur l'exercice 2023

Cette délibération vise à permettre d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2023 nécessaires ou urgentes, sans attendre l'adoption du budget primitif 2023 pour un total de 651 590 euros.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/095 examinée le 19/12/2022 – Finances – Garantie d'emprunt – Modification de la délibération n°22/035 du 23 juin 2022

Cette délibération vise à permettre le maintien de la garantie accordée par la Ville de Bailleul pour le prêt consenti à VILOGIA LOGIFIM par de la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL ex DEXIA MUNICIPAL AGENCY) dont SFIL est l'établissement gestionnaire.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/096 examinée le 19/12/2022 – Marchés Publics - Règlement intérieur de la Commande Publique – Approbation

Cette délibération vise à établir un règlement de la commande publique à destination des services acheteurs de la collectivité rappelant le cadre légal applicable et les consignes de la municipalité en matière d'achats publics afin d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/097 examinée le 19/12/2022 – Ressources humaines – Dispositif d'allocation pour les parents d'un enfant porteur de handicap

Cette délibération vise à accorder en sus des prestations servies dans le cadre du Pass Territorial aux agents parents d'enfants handicapés un soutien complémentaire pour les enfants dont le handicap serait inférieur à 80%, ainsi que pour les enfants fréquentant un établissement spécialisé agréé par l'Etat.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/098 examinée le 19/12/2022 – Ressources humaines – Accompagnement des agents – Mise en place du forfait « mobilités durables » et conditions d'éligibilité

Cette délibération vise à mettre en place un forfait « mobilités durables », jusqu'à 200 euros par an, pour les agents de la Ville recourant volontairement aux modes de transport durables (vélo, covoiturage) pour leurs déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/099 examinée le 19/12/2022 – Ressources humaines – Tableau des effectifs – Actualisation

Cette délibération vise à réviser le tableau des effectifs budgétaires afin de prendre en considération des transferts d'agents entre la Ville de Bailleul et le CCAS de Bailleul et d'ouvrir des postes pour les agents qui ont bénéficié de concours, de promotion interne ou d'avancement de grade.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/100 examinée le 19/12/2022 – Ressources humaines – Mise en place d'une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Cette délibération vise à compléter le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel d'une part supplémentaire au bénéfice des agents assurant la responsabilité d'une régie, dénommé « IFSE Régie ».

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/101 examinée le 19/12/2022 – Ressources humaines – Culture – Accroissement horaire des plasticiens, guides conférenciers et animateurs du patrimoine

Cette délibération vise à augmenter le nombre de vacations pour les plasticiens, guides-conférenciers et animateurs recrutés par la Ville dans le cadre de sa programmation culturelle.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/102 examinée le 19/12/2022 – Ressources humaines – Création d'un emploi non permanent de garde communal des terres

Cette délibération vise à créer un emploi non permanent de garde communal des terres afin d'assurer des missions de surveillance et de fermeture des parcs, jardins et cimetières municipaux, de lutte contre les dépôts sauvages et les activités de pêche et de chasse illégales.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/103 examinée le 19/12/2022 – Ressources humaines – Recensement de la population – Fixation de la rémunération des agents recenseurs

Cette délibération vise à permettre la création de trois postes d'agent recenseur et leur rémunération pour les opérations de recensement fixée du 6 janvier 2023 au 25 février 2023 inclus.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/104 examinée le 19/12/2022 – Patrimoine – Cession de matériels inutilisés – Vente en ligne de matériels divers

Cette délibération vise à permettre dans le cadre d'une vente aux enchères en ligne la cession de matériels inutilisés par la Ville et dont la valeur de vente dépasse ou pourrait dépasser le seuil réglementaire de 4600 euros.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/105 examinée le 19/12/2022 – Élus – Commission consultative des services publics locaux – Désignation d'un nouveau membre du Conseil municipal

Cette délibération, suite à la démission d'un membre du Conseil municipal, vise à procéder à la désignation d'un nouveau membre au sein de la Commission consultative des services publics locaux.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/106 examinée le 19/12/2022 – Élus – Commission de délégation de services publics – Désignation d'un nouveau membre du Conseil municipal

Cette délibération, suite à la démission d'un membre du Conseil municipal, vise à procéder à la désignation d'un nouveau membre suppléant au sein de la Commission de délégation de services publics.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/107 examinée le 19/12/2022 – Élus – Centre hospitalier de Bailleul – Conseil de vie sociale de l'EHPAD – Désignation d'un nouveau membre du Conseil municipal

Cette délibération, suite à la démission d'un membre du Conseil municipal, vise à procéder à la désignation d'un nouveau membre suppléant au sein du Conseil de vie sociale de l'EHPAD du Centre Hospitalier de Bailleul (CHB).

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/108 examinée le 19/12/2022 – Élus – Représentation du Conseil municipal dans diverses structures locales – Désignation de nouveaux membres

Cette délibération, suite à la démission d'un membre du Conseil municipal, vise à procéder à la désignation d'un nouveau représentant de la ville au sein de l'Amicale de la résidence Pharaon de Winter, du Conseil de vie sociale du Foyer de personnes âgées, de l'Association multi-clubs, du Conseil de maison de l'Espace Part'âge Joséphine Baker, du Centre local d'information et de coordination gérontologique des cantons de Bailleul et Merville.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/109 examinée le 19/12/2022 – Jeunesse – Accompagnement des jeunes – Création d'un Point information jeunesse

Cette délibération vise à permettre la création d'un Point d'information jeunesse à Bailleul pour accompagner les jeunes vers l'autonomie, pour en faire des acteurs de leur vie et des citoyens, des adultes épanouis et responsables.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/110 examinée le 19/12/2022 – Propreté urbaine - Respect du cadre de vie, propreté et salubrité de l'espace public – Contrevenants – Forfait d'enlèvement des déchets

Cette délibération vise à créer un tarif horaire opposable aux auteurs de dépôts sauvages destiné, parallèlement à l'amende forfaitaire prévue par le Code pénal, à financer le coût pour la collectivité de l'enlèvement des déchets, ainsi que celui de l'identification du contrevenant.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/111 examinée le 19/12/2022 – Urbanisme – Renouvellement urbain – Avenue de la Libération – Désaffectation et déclassement de places de parking du domaine public au domaine privé en vue de leur cession

Cette délibération vise à permettre la désaffectation de 4 places de stationnement en vue d'autoriser leur déclassement du domaine public et leur vente dans le cadre du projet porté par Flandre Opale Habitat avenue de la Libération.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/112 examinée le 19/12/2022 – Aménagement durable – Stratégie et renouvellement urbain – Partenariat avec l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque – Convention

Cette délibération vise à nouer un partenariat avec l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque (AGUR) dont l'expertise permettra d'accompagner la Ville dans l'aménagement durable et le renouvellement urbain de son territoire.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/113 examinée le 19/12/2022 – Animaux dans la ville – Délégation de service public – Renouvellement de la convention de capture des animaux errants ou dangereux sur le territoire de la Commune de Bailleul

Cette délibération vise à renouveler la convention de capture des animaux errants ou dangereux sur le territoire de la commune de Bailleul avec la Société Protectrice des Animaux Vallée de la Lys à Merville pour l'année 2023.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/114 examinée le 19/12/2022 – Urbanisme – Création d'un crématorium et d'un site cinéraire sur le territoire de la Commune de Bailleul – Délégation de service public sous la forme d'une concession – Localisation

Cette délibération vise à préciser l'emplacement précis retenu pour la création d'un crématorium et d'un site cinéraire sis chemin de l'aire d'accueil à Bailleul.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/115 examinée le 19/12/2022 – Commerce – Soutien au commerce local – Ouverture dominicale des commerces – Fixation de la liste des dimanches pour l'année 2023

Cette délibération vise à adopter la liste des « dimanches du Maire » pour 2023 qui autorise l'ouverture des commerces le dimanche aux périodes de fortes activités.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/116 examinée le 19/12/2022 – Finances – Budget principal – Exercice 2023 – Subventions de fonctionnement aux associations – Avance exceptionnelle

Cette délibération vise à verser une avance exceptionnelle sur les subventions de fonctionnement aux associations sur le budget 2023 afin d'accompagner le mieux possible leur activité tout au long de l'année.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/117 examinée le 19/12/2022 – Recueil unique tarifaire – Actualisation

Cette délibération vise à actualiser le recueil unique tarifaire afin notamment de prendre en considération la mise en application de la redevance incitative (REOMi) à partir du 1^{er} janvier 2023 et de revaloriser les tarifs de location des salles municipales pour les non Bailleulois.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/118 examinée le 19/12/2022 – Compte-rendu des décisions municipales.



Le Maire,
Antony GAUTIER

A. Gautier